



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

manifestations

Question au Gouvernement n° 648

Texte de la question

TRAJET DE LA MANIFESTATION CONTRE LE MARIAGE POUR TOUS

M. le président. La parole est à M. Hervé Mariton, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Hervé Mariton. Monsieur le ministre de l'intérieur, au cours de l'an passé, les vols avec violence ont augmenté, alors qu'ils avaient baissé l'année précédente. Voilà qui aurait dû rabattre votre mépris, quand vous avez répondu plus tôt à Mme Lacroute. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Hier, vous avez interdit tous les trajets demandés par les organisateurs de la manifestation du 24 mars, une manifestation en faveur de la famille et du droit des enfants. Ils ne demandent que l'une des douze avenues qui mènent à l'Étoile, et vous les avez toutes refusées. Vous voulez casser et scinder la manifestation ; vous ne voulez pas la voir ; vous refusez, vous et le Gouvernement, que l'opposition s'exprime.

Dois-je rappeler les propos tenus il y a quelques jours par Mme Taubira, dans le cadre d'une interview donnée aux *Inrockuptibles* ? Elle voulait " trucider " les députés de l'opposition. *(Sourires.)* Vous en souriez ! Mais quel exemple de la part d'une ministre de la justice !

Aujourd'hui encore, comme depuis neuf mois, vous attaquez la famille, en contestant les allocations familiales perçues par les foyers dont les revenus s'élèvent à 4 400 euros par mois, soit 2 200 euros pour chacun des membres du couple. Est-on riche avec 2 200 euros par mois ?

Alors qu'elle est déjà en crise, vous fracturez la société. Ne soyez donc pas surpris que 64 % des Français soient opposés à votre politique.

Monsieur le ministre, où consentez-vous à ce que les Français puissent manifester leur opposition dimanche ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Protestations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. S'agissant de la lutte contre la délinquance ou l'insécurité, les violences sur les personnes et l'augmentation des cambriolages depuis plusieurs années doivent inviter chacun à plus de modestie.

Pour vous répondre, monsieur Mariton, vous savez qu'une tradition républicaine interdit toute manifestation sur les Champs-Élysées - il existe d'ailleurs des courriers à ce sujet. Cette règle s'applique à tous et le principe d'égalité doit prévaloir.

M. Bernard Deflesselles. Et le 14 juillet ?

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Malgré un dialogue quotidien et des propositions alternatives sur des parcours tout aussi prestigieux - Denfert-Rochereau, Place d'Italie, Bastille ou Nation - la préfecture de police a rencontré une attitude peu coopérative *(Protestations sur les bancs du groupe UMP)* et un refus d'examiner tout autre itinéraire que celui des Champs-Élysées. C'est l'unique raison pour laquelle le préfet de police a été amené à prendre un arrêt d'interdiction, et à contrecœur, monsieur le député.

M. Hervé Mariton. Et l'avenue de la Grande Armée ?

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. La porte du préfet de police reste ouverte, si les organisateurs souhaitent revenir à une attitude plus constructive ; car un service d'ordre adapté ne peut pas s'improviser.

M. Hervé Mariton. Et l'avenue de la Grande Armée ?

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Ne jouez pas au martyr, monsieur le député. Le droit de manifester est constitutionnel, mais il exige un dialogue constructif entre le préfet et les organisateurs. Une manifestation a déjà

eu lieu : un itinéraire peut donc être trouvé. Ce ne seront pas les Champs-Élysées, mais Paris est grand et offre d'autres possibilités. Vous ne ferez pas accroire qu'il n'y a pas eu de débat et que le Parlement s'est tu. Au demeurant, puisque vous faites appel aux sondages, je vous rappelle que la majorité des Français sont favorables au mariage pour tous (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologistes, GDR et RRDP.*)

M. Philippe Meunier. Qu'est-ce que cela signifie ? Vous pouvez garder vos commentaires !

Données clés

Auteur : [M. Hervé Mariton](#)

Circonscription : Drôme (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 648

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mars 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 mars 2013](#)